

Clarinette 601

Fiche de cours



Nombre de crédits :	22
Prérequis :	-
Corequis :	-

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Clarinette	Q1	1
Pratiques dirigées	Travail avec accompagnateur	Q1Q2	1
Prestation artistique certificative	Clarinette	Q1Q2	3
Pratiques dirigées	Clarinette	Q2	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

Les objectifs principaux pour cette première année du premier cycle consistent à apporter une réponse aux questions suivantes :

- Quelles sont les aptitudes de l'étudiant à un enseignement supérieur artistique ?
- Quelles sont les éventuelles lacunes dans sa formation antérieure ?
- Comment peut-on y remédier ?
- Comment réagit-il face à un répertoire nouveau ou confronté à des problèmes dont il ignorait l'existence même ?
- Comment parvient-il à s'adapter à un horaire contraignant et au travail soutenu ?
- Comment créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant au lui permettant de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux et en parfaite synergie avec le projet pédagogique et artistique du Conservatoire ?
- Comment tenir compte de sa personnalité et de ses potentialités en prévision de sa carrière d'interprète, de créateur et de pédagogue ?

*1,2,3,4,6,7

Sources et contenus

Le premier cycle prépare aux multiples aspects de la profession du musicien : interprétation du répertoire dévolu à l'instrument, approche des œuvres de toutes les époques, et préparation à l'activité de musicien d'orchestre par l'apprentissage des traits les plus importants du répertoire orchestral.

Méthode

La planification du travail technique, la liste d'œuvres du répertoire et leur répartition sur l'année académique (par semestre) sont communiquées aux étudiants en début de cycle.

La pratique des gammes, des arpèges, des intervalles et autres exercices relatifs au travail de la sonorité et de l'embouchure sont abordés progressivement lors des séances collectives, adaptés et transmis trimestriellement aux étudiants afin de développer entre autres les qualités relationnelles nécessaires aux travaux de groupe.

*1,2,4,5,6,7

Evaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche et sa participation active aux prestations de groupes ;

-Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur ;

- Prestation artistique formative (premier quadrimestre) : 2 études et 1 œuvre avec accompagnement / durée minimum : 15 minutes ;

- Prestation artistique certificative (deuxième quadrimestre) : 3 études (ou œuvres pour instrument seul) et 3 œuvres ou mouvements avec accompagnement / durée minimum : 25 minutes.

*Références au Cadre de Compétences Musique

*Conservatoire royal de Bruxelles
Version du 23/01/18 - document non contractuel.*